



ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant pour pourvoir la charge suivante, au Campus de Gaspé, à la session d'hiver 2017.

CHARGE	EXIGENCES
<p>180 – Soins infirmiers (Gaspé)</p> <p>1 charge de remplacement à temps partiel de 83,9 %</p> <p>Cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 180-S27-GA : Périnatalité et pédiatrie (2 groupes de 6 périodes par semaine chacun) <p>Remplacement jusqu'au 9 juin 2017 ou jusqu'au retour de la titulaire du poste.</p> <p><i>* Ces cours se donnent en télé-enseignement à partir du Campus de Gaspé</i></p>	<p>Diplôme universitaire terminal de 1er cycle en soins infirmiers avec 2 ans d'expérience en milieu hospitalier ou DEC avec 3 ans d'expérience pertinente.</p> <p>Posséder une expérience dans le domaine de la périnatalité et la pédiatrie.</p>

Note : Les candidats devront répondre aux exigences fixées par le Collège en matière de compétences langagières, et ce, en fonction du poste convoité. Voir le tableau « Suggestions de préparation aux tests de français pour les candidats » sur le site du Collège : www.cegepgim.ca. De plus, les candidats devront démontrer des habiletés pédagogiques, une capacité d'écoute envers les étudiants(es), ainsi que des habiletés au niveau du travail en équipe. Toute formation et expérience pédagogique sera considérée comme un atout.

Échelle de traitement pour un enseignant à temps complet (taux annuels) : 39 880 \$ à 81 483 \$ selon l'expérience et la scolarité.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et des relevés de notes, devront être reçues par courriel seulement, au plus tard le 14 décembre 2016, à l'adresse suivante : cvgaspe@cegepgim.ca. **Veillez indiquer le numéro du concours 1481 dans l'objet du courriel.**

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates de l'intérêt porté à notre institution. Cependant, seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.